

■ **Agdam-Orthopédie Sàrl**, à Sierre, rue du Simplon 27 B, 3960 Sierre, nouvelle société à responsabilité limitée. Date des statuts: 22. 07. 2002. But: exploitation d'un commerce et d'un atelier offrant au public des articles orthopédiques et appareils médicaux; la société peut effectuer toutes autres opérations en relation directe ou indirecte avec son but, notamment acquérir ou construire des immeubles ou prendre des participations dans des sociétés semblables. Capital social: CHF 30'000.--. Faits qualifiés: apport en nature : de Antonio de Gobbi et Alexandre Masip, du matériel d'exploitation, des meubles, du matériel de bureau d'une valeur de CHF 30'679.--, accepté pour CHF 30'000.-- et payé par remise de la totalité des parts sociales entièrement libérées. Organe de publication: bulletin Officiel du Canton du Valais et, quand la loi l'exige, la FOSC. Personnes inscrites: de Gobbi, Antonio, citoyen italien, à Sierre, associé et gérant, avec signature individuelle, pour une part sociale de CHF 25'000.--; Masip, Alexandre, de Ecublens VD, à Ecublens VD, associé et gérant, avec signature individuelle, pour une part sociale de CHF 5'000.--. Capital social entièrement libéré.

Journal no 1172 du 23.07.2002
(00581996 / CH-626.4.007.226-2)